

15 septembre 2005.

Bape,
Coordonnatrice du secrétariat à la commission
575 rue St-Amable, b.2.10
Québec,
GIR 6A6

Tronçon Jean Leman, mon point de vue

Monsieur le commissaire,

Samedi matin, on entendait aux nouvelles qu'il y a eu un renversement d'un camion citerne de produit chimique à la jonction de la 30 et la 132. J'écoutais les journalistes décrivant l'incident, on disait que le camion citerne produisait des émanations de vapeurs jaunes toxiques, mais aucun produit n'avait touché le sol, les agents de récupération étaient sur place et en peu de temps les actions (d'alerte) étaient mis en place, la police détournait la circulation sur les routes environnantes, on contrôlait bien la situation.

Avez-vous pensé Messieurs les représentants du Bape, si une situation semblable ce serait produite sur l'autoroute 30 dans le sud et le tronçon Jean Leman, où il n'y a aucun accès pour rejoindre le poids lourd en difficulté, quelle catastrophe pourrait se produire.

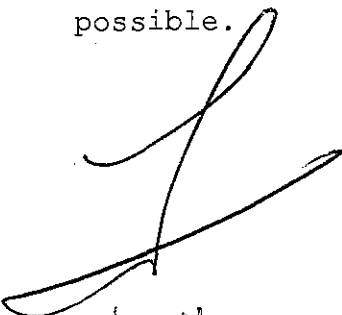
Pensons un peu, un camion transportant des produits toxiques en déversant son contenu. Il pollue nos nappes phréatiques et nos puits artésiens pour des générations, la population des municipalités environnantes perdront leur source d'approvisionnement.

Sur le tronçon Jean Leman dans les terres agricoles, on a omis de prévoir des Bassins de récupération de produits toxiques, c'est l'environnement qui devient l'éponge et on assiste à de la contamination volontaire parce qu'on a pas pris ses responsabilités.

Sur la route 132, tout est pensé, tout est prévu et en plus on décontaminera plusieurs sites de contamination existante. Pensons-y un peu, nous sommes en 2005 et nous devons prendre conscience que l'environnement a déjà assez payé pour nos écarts de désinvolture. Lorsqu'on pense solutionner un angle du problème, il ne faut pas oublier qu'il y a en tout 360, ce qui vient à dire qu'il faut étudier les gestes à poser sous tous les angles et facettes pour un environnement durable.

De plus, ce tronçon passe près d'une zone résidentielle projetée de plus de 600 unités d'habitations (avec école, parcs et services) contrevenant ainsi : aux besoins de quiétude et de qualité de vie recherché par les futurs résidants.

Nous sommes en 2005, l'homme a assez abusé de la nature, l'accord de Kyoto nous apparaît comme un glève coupant et irréversible pour le bienfait de la terre . Au lieu de détruire à gauche, à droite, pourquoi on ne pense pas à concentrer ou canaliser les travaux dans un seul endroit. Pensons bien, pensons juste, pensons tous ensemble que la terre nous est prêtée et on doit la conserver le mieux possible.



Michel Gou